

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32045**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Expert en nutrition

Nouvel intitulé : [Expert en nutrition](#)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole de diététique et nutrition humaine (EDNH) | Directrice

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

331 Santé

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le rôle de l'Expert(e) en nutrition est de répondre à l'exigence des consommateurs désireux d'avoir une alimentation saine et dépourvue d'effets pathologiques. Dans le cadre de ses fonctions, il mène et dirige aussi bien des actions de santé publique que des recherches dans le domaine de la santé-nutrition.

#### 1. Conception de projet de recherche & développement en nutrition

L'Expert(e) en nutrition maîtrise tout le spectre des spécialités scientifiques liées à la nutrition-santé et assure une veille permanente afin d'identifier les objets de recherche les plus pertinents. Il sait traduire un questionnement scientifique en une problématique concrète posée avec rigueur et réalisme.

#### 2. Conduite de projet de recherche & développement en nutrition

L'Expert(e) en nutrition est en charge de la conduite du projet de recherche, maîtrisant les techniques et méthodologies de conduite de projet. Il supervise l'ensemble des activités et équipes impliquées. Il peut être amené à réaliser lui-même tout ou partie des expérimentations en fonction de l'ampleur du projet. Il tire les conclusions nécessaires et procède aux ajustements si besoin.

#### 3. Transmission : information, formation et sensibilisation nutritionnelle des publics

L'Expert(e) en nutrition transmet savoir, savoir-faire et informations liés à son champ de compétences scientifiques, techniques ou méthodologiques, à destination du grand public ou d'experts. Il sélectionne l'information la plus pertinente afin de « vendre une idée », un projet, une politique ou une orientation et convaincre.

#### 4. Montage et pilotage de projet en nutrition

L'Expert(e) en nutrition assure la conception et/ou l'adaptation de politiques de santé intégrant des problématiques de nutrition et d'alimentation. Ayant la responsabilité d'équipes de chargés de projet, il dirige et pilote les personnels opérationnels. Ses responsabilités l'amènent aussi à évaluer les projets mis en oeuvre, en faire le bilan, et à effectuer les actions correctives qui s'imposent.

#### 5. Coordination et animation d'une action de santé publique

L'Expert(e) en nutrition anime, coordonne et dirige des actions de santé publique, et développe des partenariats internes (ressources humaines) ou externes (fournisseurs, prestataires, organismes impliqués dans le même projet, etc.) en tenant compte des moyens matériels, financiers et humains. Il supervise et contrôle les actions et en évalue l'efficacité, ce qui lui permet d'effectuer des arbitrages et de réaliser des actions correctives si nécessaire.

Le (la) titulaire est capable de :

- concevoir un projet de recherche & développement en nutrition.
- conduire un projet de recherche & développement en nutrition.
- transmettre l'information, former et sensibiliser les publics.
- monter et piloter un projet en nutrition.
- coordonner et animer des actions de santé publique.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'Expert en nutrition est appelé à exercer dans les structures suivantes :

organismes et établissements publics de recherche, services déconcentrés de l'État liés à la conception et à la promotion des politiques de santé publique ;

entreprises privées du domaine de la santé ou de l'agroalimentaire ;

secteur hospitalier et périphérique ;

cabinets de conseil et sociétés de service spécialisés en santé, nutrition, pharmaceutique ou agroalimentaire.

Expert en nutrition, Ingénieur Nutritionniste Chercheur dans un organisme public ou privé, Enseignant-chercheur, Ingénieur de recherche, Responsable qualité et sécurité alimentaires, Chef de produit ou chef de projet dans les entreprises pharmaceutiques ou agroalimentaires, Intervenant et référent « santé/nutrition » pour les collectivités locales, Responsable nutrition dans les structures nationales et déconcentrées de l'État, Chef de projet dans le domaine de la communication nutritionnelle ou dans les agences sanitaires, Consultant ou conseiller pour des institutions spécialisées publiques, parapubliques ou privées.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

D1405 : Conseil en information médicale

J1502 : Coordination de services médicaux ou paramédicaux

**Réglementation d'activités :**

Pour l'exercice de certaines activités en secteur hospitalier (cliniques, hôpitaux), l'Expert en nutrition doit aussi avoir validé le diplôme du BTS Diététique qui le gratifie du D.E. de Diététicien.

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification se compose de 5 blocs. Pour toute voie d'accès, l'ensemble des blocs de compétences constitue la certification dans son entièreté.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32045 - Conduite de projet de recherche & développement en nutrition	<p><b>Ce bloc vise à attester les compétences suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Élaborer et mettre en oeuvre un protocole de recherche.</li><li>• Réaliser les expérimentations, observations, simulations, entretiens, ... en garantissant des résultats fiables et répétitifs.</li><li>• Superviser et contrôler le déroulement et l'avancement des expériences et observations scientifiques dans le domaine nutritionnel.</li><li>• Étudier et analyser les résultats de recherche ; interpréter et discuter ces résultats, notamment dans le but de faire évoluer le projet.</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Étude de cas.</li></ul> <p>Une <b>attestation</b> sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation de ce bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32045 - Conception de projet de recherche & développement en nutrition	<p><b>Ce bloc vise à attester les compétences suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Maintenir et développer ses connaissances dans les domaines fondamentaux liés à la santé-nutrition, notamment pour développer une analyse critique de la production scientifique dans le domaine de la nutrition.</li><li>• Assurer une veille méthodologique, réglementaire, technologique et scientifique en identifiant les limites de la connaissance et les pistes d'exploration possibles ainsi que les points méritant de faire l'objet de travaux complémentaires.</li><li>• Savoir transposer un phénomène ou une situation complexe en sujet de recherche et définir une problématique de recherche, en intégrant les préoccupations susceptibles de présenter une valeur ajoutée en termes de connaissances.</li></ul> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux de recherche individuels avec remise d'un rapport présentant :<ul style="list-style-type: none"><li>o l'état des connaissances actuelles via une recherche bibliographique ;</li><li>o le thème de recherche et son contexte, exposés de manière motivée ;</li><li>o la problématique définie ;</li><li>o les objectifs et résultats attendus à l'issue de la recherche.</li></ul></li><li>• Épreuve professionnelle interdisciplinaire de 48 heures.</li></ul> <p>Une <b>attestation</b> sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation de ce bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32045 - Transmission : information, formation et sensibilisation nutritionnelle des publics</p>	<p><b>Ce bloc vise à attester les compétences suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à jour et transmettre l'information scientifique, technologique et technique, avec pour finalité la prévention et le traitement des pathologies par la valorisation de l'hygiène et la sécurité alimentaire.</li> <li>• Rédiger et mettre en forme les rapports, mémoires et travaux de recherche et/ou concevoir un plan de formation.</li> <li>• Informer le(s) public(s) afin de participer à la valorisation des résultats d'une recherche et de sensibiliser les destinataires.</li> <li>• Former différents types de publics (des professionnels de santé au grand public).</li> <li>• Conseiller les chercheurs, institutionnels et entreprises et leur apporter un appui scientifique, en anglais comme en français.</li> <li>• Faire preuve de leadership pour influencer le développement de politiques de nutrition/santé publiques.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport écrit relatant différentes actions de promotion de la profession et de la formation auprès du grand public et professionnels de santé :</li> </ul> <p>Mise en place de colloques ou de sessions de formation sur une thématique liée à l'alimentation et à la nutrition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o communication et promotion auprès des professionnels ou du public ;</li> <li>o conception et édition de supports de formation écrits ou audiovisuels ;</li> <li>o réalisation d'enquêtes de satisfaction et suivi afin d'estimer la pertinence et la qualité de la formation proposée.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de recherche individuels avec remise d'articles (français et anglais) ayant pour finalité d'être publiés et diffusés auprès de la communauté scientifique.</li> </ul> <p>Une <b>attestation</b> sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation de ce bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32045 - Montage et pilotage de projet en nutrition</p>	<p><b>Ce bloc vise à attester les compétences suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être informé de la réglementation en vigueur et de l'éthique concernant les pratiques nutritionnelles.</li> <li>• Assurer une veille réglementaire.</li> <li>• Être sensibilisé à l'impact de la nutrition en santé publique et informé des programmes qui la concernent.</li> <li>• Adapter un projet ou un produit aux impératifs de nutrition-santé.</li> <li>• Évaluer les projets mis en oeuvre.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport présentant la conduite d'un projet professionnel parmi des thématiques liées aux différentes majeures/spécialisations en nutrition.</li> <li>• Épreuve professionnelle interdisciplinaire.</li> </ul> <p>Une <b>attestation</b> sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation de ce bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 32045 - Coordination et animation d'une action de santé publique	<p><b>Ce bloc vise à attester les compétences suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et comprendre les enjeux démographiques, culturels, sociaux, politiques, économiques et environnementaux autour des thématiques de santé et/ou nutrition afin de pouvoir contextualiser et définir précisément l'action à mener.</li> <li>• Gérer les moyens matériels, financiers, humains, relatifs à l'action.</li> <li>• Maîtriser les techniques managériales indispensables à la gestion d'une ou plusieurs équipes de chargés de projet.</li> <li>• Évaluer et faire de bilan des actions de santé.</li> <li>• Préconiser des adaptations aux actions et politiques de santé/nutrition déjà en place.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation et de certification :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport écrit relatant une expérience en entreprise ou au sein d'un organisme public en rapport avec la réalisation d'une action de santé publique (soit épidémiologique, soit éducative, soit préventive) dans le domaine de la nutrition.</li> </ul> <p>Une <b>attestation</b> sera délivrée à chaque candidat(e) à l'issue de la validation de ce bloc de compétences.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président du jury</li> <li>• 3 enseignants dont 1 enseignant de discipline fondamentale et 2 enseignants professionnels diplômés en nutrition dispensant des cours professionnels</li> <li>• 4 professionnels du secteur d'activité des futurs certifiés, parmi lesquels deux représentent les employeurs et deux les salariés.</li> </ul>
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président du jury</li> <li>• 3 enseignants dont 1 enseignant de discipline fondamentale et 2 enseignants professionnels diplômés en nutrition dispensant des cours professionnels</li> <li>• 4 professionnels du secteur d'activité des futurs certifiés, parmi lesquels deux représentent les employeurs et deux les salariés.</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président du jury</li> <li>• 3 enseignants dont 1 enseignant de discipline fondamentale et 2 enseignants professionnels diplômés en nutrition dispensant des cours professionnels</li> <li>• 4 professionnels du secteur d'activité des futurs certifiés, parmi lesquels deux représentent les employeurs et deux les salariés.</li> </ul>

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert/ experte en nutrition " avec effet au 29 septembre 2014, jusqu'au 4 janvier 2022.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

17 certifiés en 2016

**Autres sources d'information :**

[contact@ednh.fr](mailto:contact@ednh.fr)

<http://www.ednh.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Ecole de diététique et nutrition humaine (EDNH) : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

8, boulevard Ledru-Rollin 34000 Montpellier (siège)

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

8, rue Hautefeuille - 75006 Paris

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** [Expert en nutrition](#)